

CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ECOLOGIQUES – AGROFORESTERIE 2023



Le CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche et la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais **co-organisent en 2022 le Concours Général Agricole des Pratiques Agro-Ecologique – Agroforesterie sur les Vallées de l'Authie et de la Canche.**

Ce concours met en **avant les agriculteurs et les pratiques agricoles** qui préservent et valorisent l'arbre sur les exploitations et permet une reconnaissance collective et individuelle du travail des agriculteurs en lien avec leur environnement.

Le terme « **agroforesterie** » est ici utilisé pour désigner **tout système de production associant l'arbre à l'agriculture** (plantations en grandes cultures, haies, bocages, pré-vergers...). Ce concours est une reconnaissance collective et individuelle du travail des agriculteurs et de la qualité de leur production.

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à **tout(e) agriculteur/agricultrice des communes** situées sur le territoire des **bassins versants de l'Authie et de la Canche**. Chaque agriculteur/agricultrice choisit dans son exploitation une ou un ensemble de parcelles d'agroforesteries d'une **surface minimale d'1 ha**.

L'inscription est ouverte jusqu'au 15 juin 2022.

Comment savoir si votre parcelle peut être présentée au concours ?

Pour qu'une parcelle puisse être éligible au concours, l'implantation en agroforesterie doit être **âgée de minimum 4 ans** et doit avoir été mise en place l'agriculteur candidat. Vous pouvez faire appel au CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche et à la Chambre d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais qui **vous accompagneront dans votre choix de parcelle**.

Quand se déroule le concours ?

Les **visites de parcelles par le jury** seront organisées entre le **16 juin et le 30 juin 2022**, en présence des exploitants engagés.

Une **remise des prix locale** sera organisée entre **octobre et novembre 2022**, si possible dans le cadre d'un événement local.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations :

Marion GALOT - CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche

marion.galot@cpie-authie.org - 06.95.18.36.33

Alice DUFOSSE – Chambre d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais

alice.dufosse@npdc.chambagri.fr - 06.80.55.18.93

Arnaud DELTOUR – Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France

a.deltour@hautsdefrance.chambagri.fr _ 06.73.94.36.68



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM DU ou DE LA REPRESENTANT(E) : _____

RAISON SOCIALE/ EXPLOITATION : _____

Adresse (professionnelle) : _____

NUMERO DE TELEPHONE : _____

ACTIVITE DE L'EXPLOITATION : _____

LOCALISATION DE LA PARCELLE : nom de la commune si différent de l'exploitation :

E-MAIL : _____

Souhaite participer au Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologique – Agroforesterie Authie-Canche 2023.

Déclare accepter le règlement du concours national (disponible auprès du CPIE et sur www.concours-general-agricole.fr).

Je souhaite des précisions pour m'aider à choisir les parcelles à présenter.

Je m'inscris au concours :

Catégorie implantation (*pour rappel* : Le CPIE et la Chambre co-organisent le concours pour la catégorie « Implantation », c'est-à-dire pour une parcelle d'agroforesterie ou ensemble de parcelles âgées de 4 ans minimum et ayant été mises en place par l'agriculteur candidat).

Fait à Le

Signature :